



PROJET SOCIAL

2023-2026

Animation Collective Familles

B.P. 14- 35 Rue de l'Église
17132 MESCHERS
05 46 02 52 29
csc.meschers@wanadoo.fr

<https://arcenciel-centresocioculturelcozes.com/>

Annexe: 8 rue de l'Hôtel de Ville
17120 COZES
05 46 90 95 47
csc.cozes@Wanadoo.fr

SOMMAIRE

Introduction	P. 3
1 – Les familles du territoire	P. 4 - 8
A – Approche chiffrée sur les familles	P. 4 - 7
B – Le point de vue des familles	P. 8
2 – Les partenaires	P. 8 - 9
3 - Les axes du Projet Social du Centre Socio-Culturel	P. 10
4 – Le Projet d’Animation Collective Familles 2023-2026	P. 11-15
A – Quels objectifs pour quel plan d’actions ?	P. 11 - 14
B – La poursuite des actions existantes	P. 15
C – Les actions de vie locale	P. 15
5 – Les moyens pour mettre en œuvre le projet familles	P. 16
6 – La coordination du projet	P. 16
7 – L’évaluation : comment ?	P. 17
8 – Le Lieu d’Accueil Enfants Parents 0- 6 ans « le Nid des Petits Amis »	P. 18-25
<i>Annexe</i> : Tableau d’évaluation des objectifs opérationnels	P. 26

L'Animation Collective Familles prend racine dans les orientations du Projet d'Animation Globale du Centre Socio-Culturel Arc en Ciel.

Le projet d'Animation Collective Familles apporte une attention spécifique aux besoins, aux manques mis en lumière lors du diagnostic de territoire.

Ce document propose une présentation du projet envisagé de 2023 à 2026.

Il s'inscrit dans les caractéristiques définies par les circulaires de la Caisse Nationale des Allocations Familiales de 2012 et de 2016, qui ont constitué le fil conducteur du travail d'élaboration :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire.
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter-familiales.
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité au sein du Centre.
- Faciliter l'articulation des actions familles du Centre Social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

C'est à travers la prise en compte de celles-ci, des besoins des familles, des particularités du territoire et du maillage partenarial, que l'équipe d'administrateurs, de bénévoles et de salariés a défini les axes de travail du nouveau projet en direction des familles.

1- Les familles du territoire :

Les données présentées, sont issues de l'évaluation du Projet Social et du projet Familles réalisés au cours du premier semestre 2022.

A- Approche chiffrée sur les familles :

La population allocataire CAF. Sources CAF décembre 2020.

Allocataires et enfants

Total allocataires 1920	Total allocataires	Total familles avec enfants	Total enfants	Total personnes couvertes
Canton	1920	1006	1825	4555
Arces	106			
Barzan	64			
Boutenac	25			
Brie	23			
Chenac	83			
Cozes	402			
Epargnes	133			
Floirac	44			
Grézac	145			
Meschers	404			
Mortagne	137			
Semussac	347			
Talmont	5			

1715 allocataires en 2016,

1920 en 2020

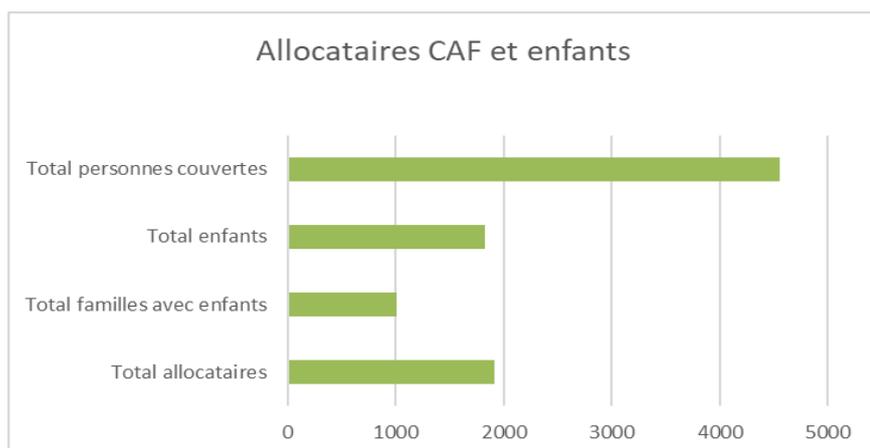
soit une augmentation de

12% en 4 ans,

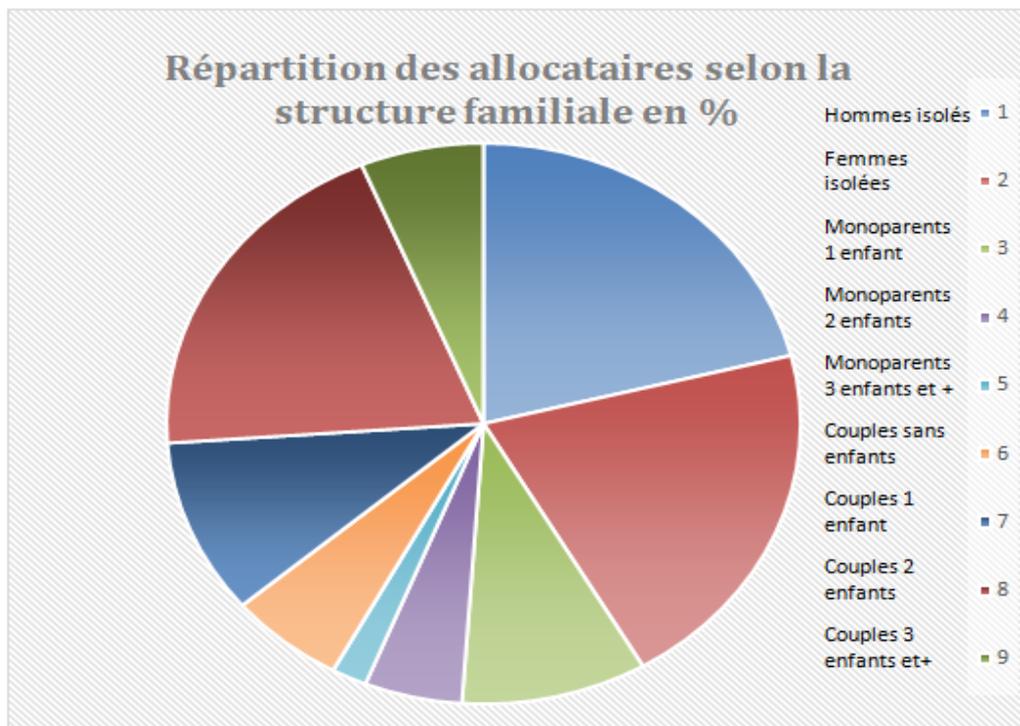
celle-ci était de 7% entre 2012 et 2016.

13126 habitants sur le canton, ils représentent environ 15% des habitants du canton.

4555 personnes sont couvertes, ce qui représente quand même plus d'un tiers de la population du canton (35%).



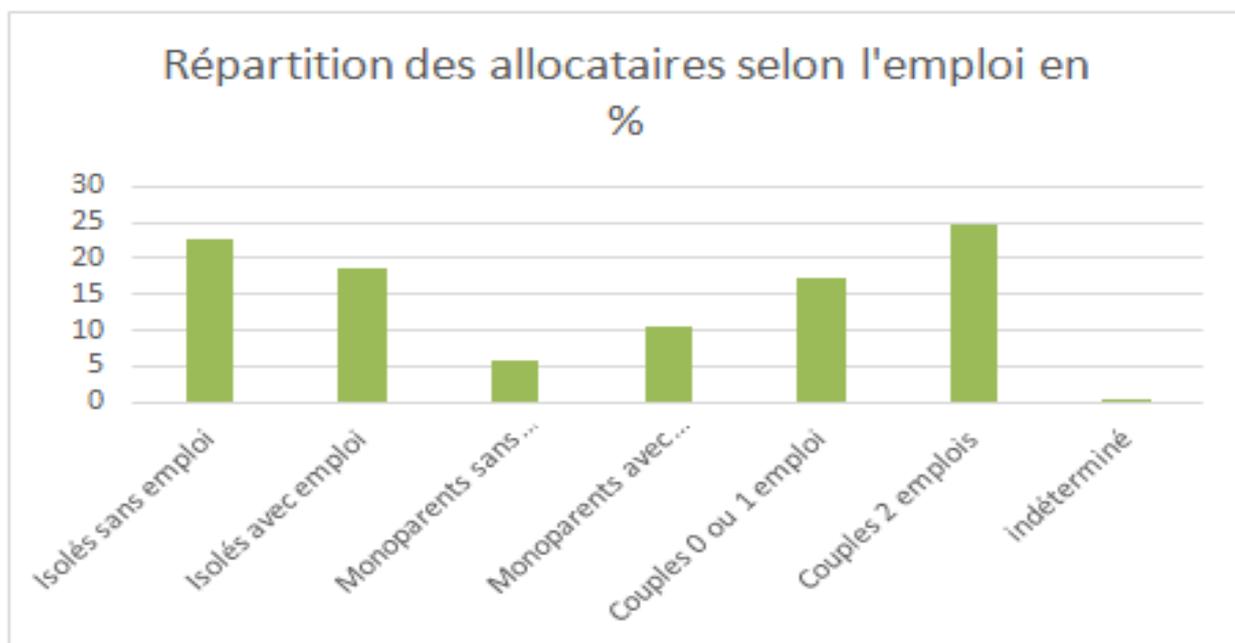
Les familles allocataires avec enfants représentent 52 % des allocataires, indiquant un équilibre dans la typologie des personnes allocataires.



Les familles dominent, elles représentent 58% des allocataires.

Les familles mono parentales représentent 16%, elles ont baissé d'1.5% depuis 2016 (17.8%).
 Les couples avec enfants représentent 36% des allocataires, moins qu'en 2016 (40.2%).
 6% des couples sont sans enfants.

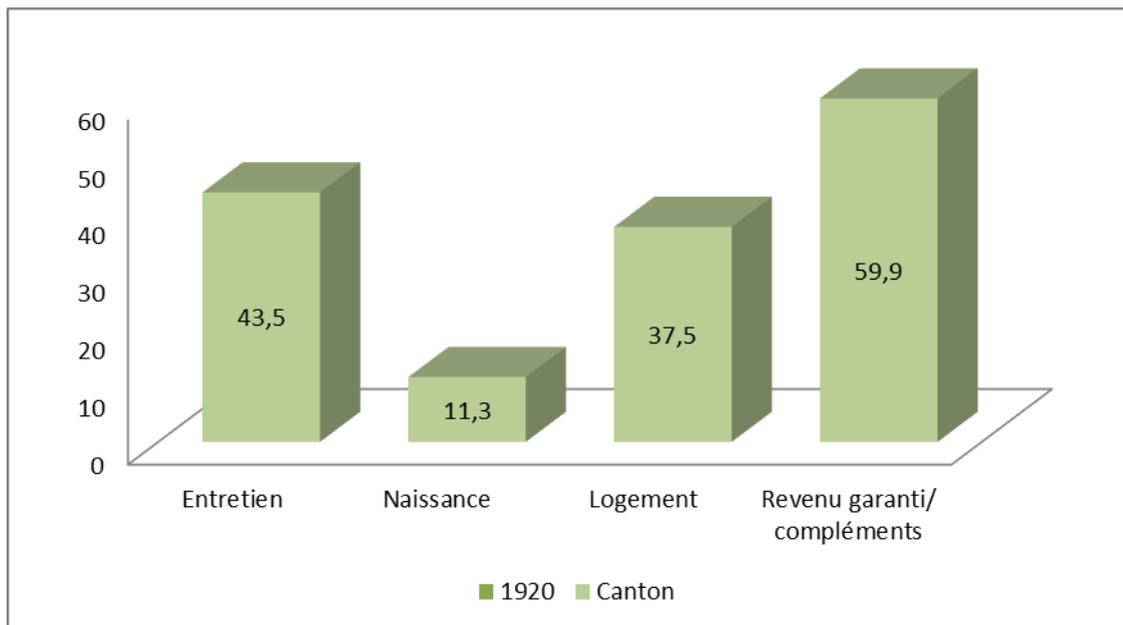
Les personnes isolées représentent une part très importante, presque la moitié des allocataires.
 42% des allocataires sont isolés, quasiment autant de femmes que d'hommes.



Une forte précarité

45% de personnes allocataires sont au chômage, dont 23% de personnes isolées (la moitié des allocataires isolés) et près d'un tiers des familles monoparentales (6%).

Répartition selon les prestations perçues en %



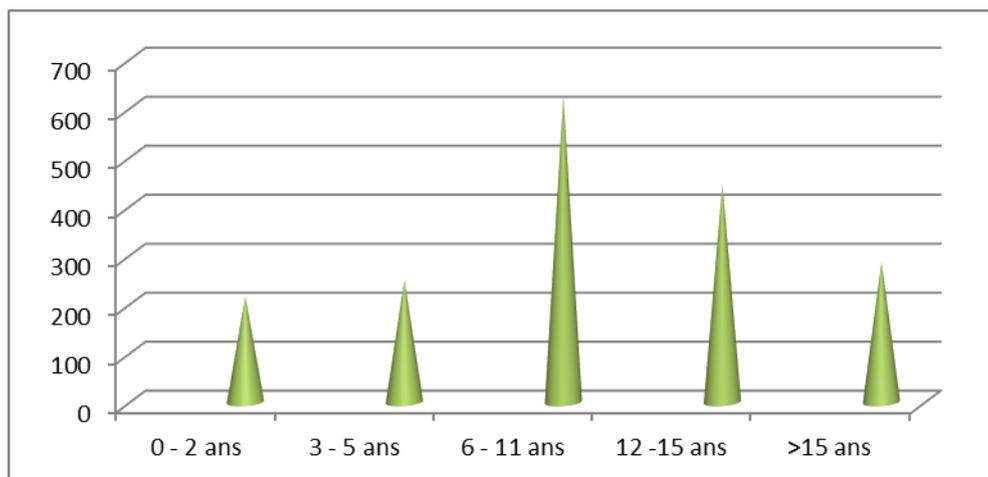
60% des allocataires perçoivent des minimas sociaux, qui confirme la fragilité et la précarité d'une part importante des allocataires décrites dans le schéma précédent.

Les allocations dédiées à la famille, 54.8% indiquent une proportion conséquente des familles allocataires sur le canton.

Allocataires et enfants				
Total allocataires	Total allocataires	Total familles avec enfants	dont parents isolés	dont parents en couple
1920				
Canton	1920	1006	312	694

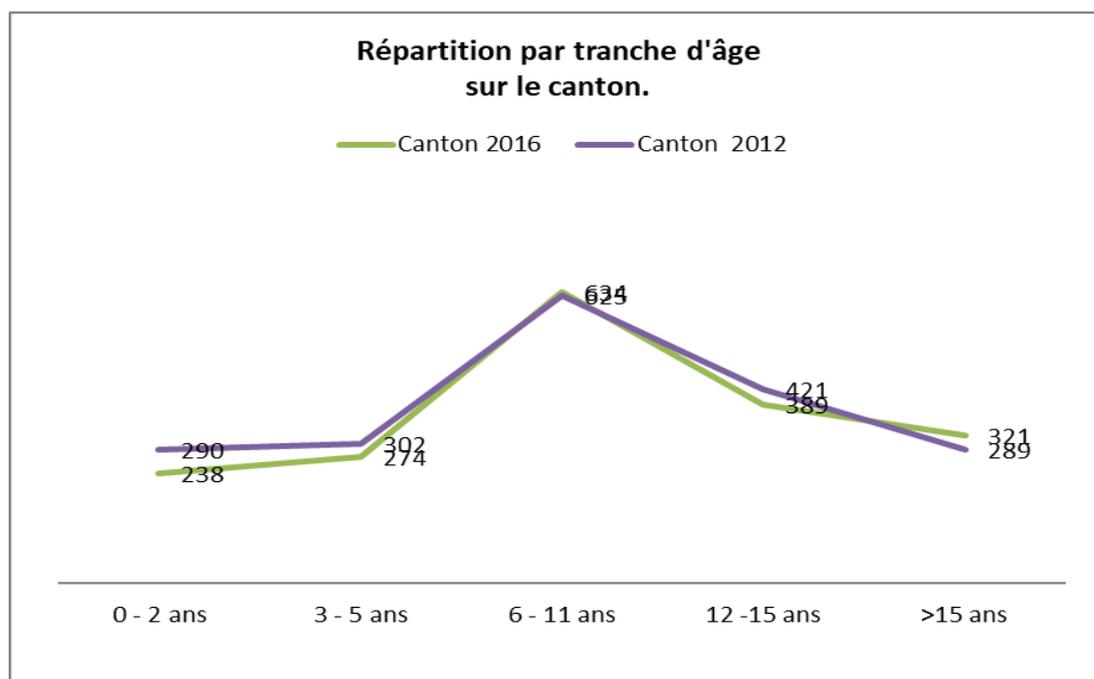
Plus de la moitié des allocataires sur le canton sont des familles avec enfants (52%) dont un tiers de parents isolés.

Répartition des enfants par tranche d'âge



1825 enfants sur le canton en 2020, sensiblement en baisse par rapport à 2016 (**1856 enfants**).

Comme les années précédentes, la tranche d'enfants la plus nombreuse est celle des 6-11 ans, suivie des 12-15 ans.



Remarque : Près de 32% des allocataires ayant des enfants de 0 à 5 ans sont monoparents. Parmi eux, la moitié est sans emploi et près de 10% des monoparents ont des enfants de 0 à 2 ans.

MSA : La présence des allocataires MSA est très faible, en 2018, 268 allocataires MSA sur le canton et 180 enfants. (Nous n'avons pas eu les chiffres cette année).

B- Le point de vue des familles :

Malgré les freins relatifs au contexte sanitaire, le Centre a diffusé un questionnaire auprès des familles au sein des établissements scolaires, soit en format papier distribué dans les carnets de liaison (444 exemplaires), soit envoyé par mails ou Pro-notes par les écoles :

- Dans les écoles volontaires d'Arces, Cozes (maternelle, élémentaire et collège public), Semussac (élémentaire), Epargnes et Mortagne.
- Auprès du SIVOM (via leur site internet),
- Au Centre Socio-Culturel.

Nous avons eu un retour de 75 réponses. En voici une synthèse :

- **Le secteur familles et les activités à destination des enfants du Centre sont repérés** par les familles et en premier lieu les sorties en famille.
- Les familles **trouvent majoritairement bien les informations** sur les activités, à travers les médias **tracts et affiches** et principalement par les **écoles**. Pour le plus grand nombre, elles **préfèrent être informées par mail et courriers**.
- Les difficultés rencontrées par les parents sont : le logement, la santé puis le transport.
- **Les thèmes d'actions qui les intéressent sont :**
 - La préservation de l'environnement,
 - Les actions culturelles,
 - La santé,
 - L'éducation.

Les **enjeux environnementaux** constituent une préoccupation importante chez les familles, dans une projection de l'avenir, de même que **l'éducation de leurs enfants**.

L'intérêt se porte aussi sur **l'ouverture à la culture en famille**.

Les difficultés des familles autour de **la santé** appellent des besoins en actions et/ou réponses sur le territoire.

2- Les partenaires :

Le regard des partenaires a été recueilli par l'intermédiaire d'entretiens semi-directifs menés lors de rencontres. En voici les principaux éléments :

Connaissance et orientation vers le Centre : les établissements scolaires connaissent mieux les actions familles même s'ils orientent peu, ils s'inscrivent dans la transmission d'information auprès des familles.

Les structures de l'enfance et de la petite enfance (SIVOM, RAPE) travaillent en partenariat avec le centre notamment sur des actions autour de la parentalité. Elles connaissent bien les actions.

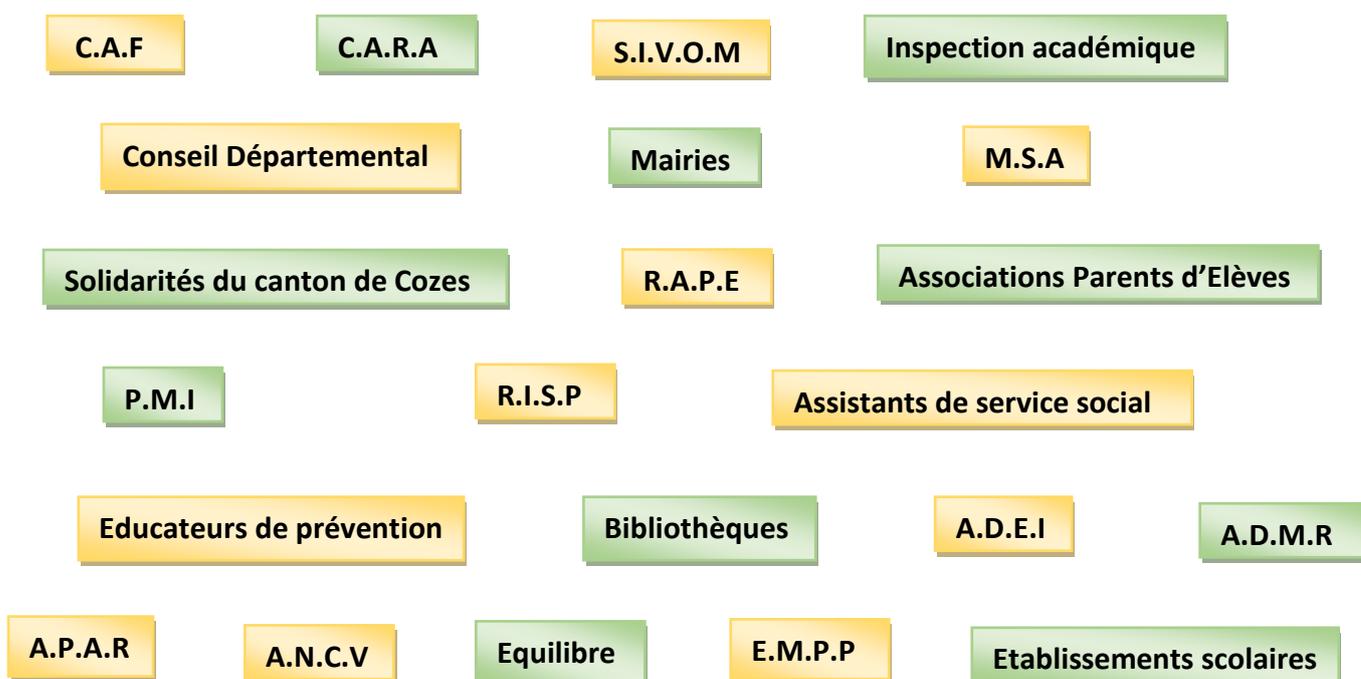
Les services sociaux du Département ont une faible connaissance des actions familles, mis à part les services de PMI. Ils repèrent et orientent principalement pour l'aide aux démarches administratives via France Services.

L'apport des actions du Centre en direction de leur public : les actions en direction des familles, la rupture de l'isolement, un lieu ouvert à tous et une pluralité d'accompagnements.

Les attentes des partenaires vis-à-vis du Centre Socio-Culturel s'articulent autour de l'accompagnement des familles et des personnes seules, la réflexion et les échanges communs avec les autres partenaires (réunions partenariales).

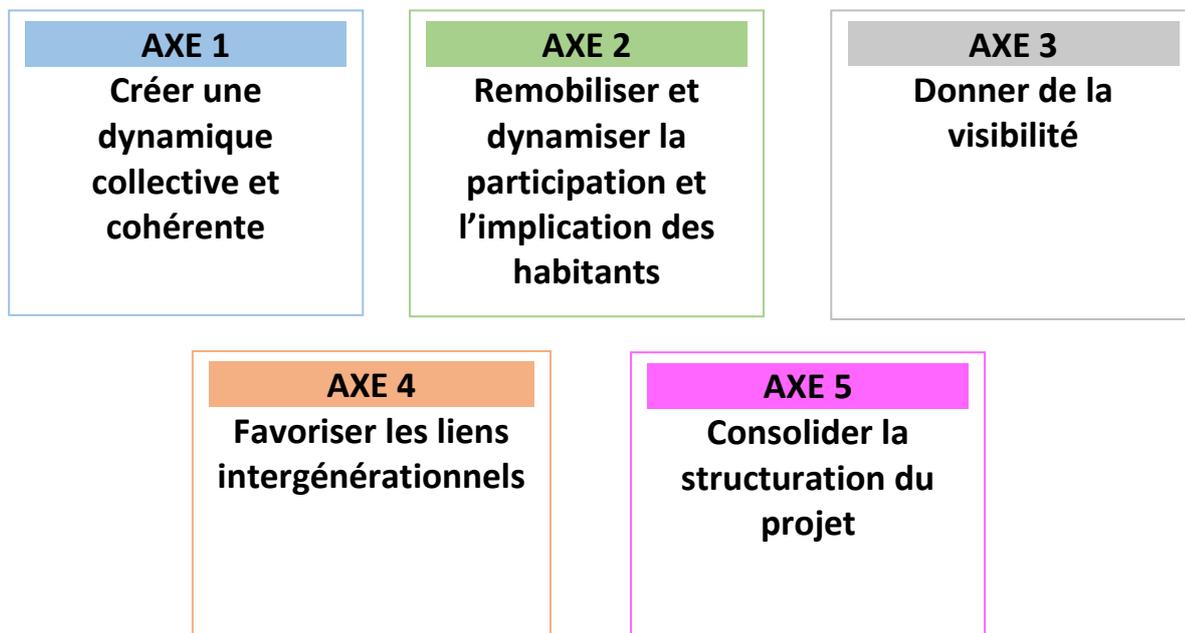
Les problématiques qu'ils repèrent sont l'isolement social, la mobilité et la parentalité.

Quels partenaires avec l'Animation Collective Familles ?



3- Les axes du Projet Social du Centre Socio-Culturel Arc en Ciel :

Le projet Animation Collective Familles émane des cinq axes du projet social du Centre (Cf : projet social global).



Dans le cadre du projet Familles, la méthodologie nous a conduit à nous appuyer sur quatre axes (de l'axe n° 2 à l'axe n° 5).

En partant de ces quatre axes, des objectifs ont été définis en adéquation avec le projet Familles. Ces objectifs s'appuient sur le diagnostic réalisé lors de l'évaluation et visent à être au plus près des constats et des besoins mis en lumière pour les familles du territoire.

Le projet Familles suit la méthodologie suivante à partir du projet global, mais approfondit certaines actions et complètent certains points :

- 4 axes déclinés en objectifs généraux.
- Pour chaque objectif général sont définis des objectifs opérationnels
- Pour chaque objectif opérationnel : les résultats attendus et les modalités d'actions envisagées.

L'ensemble des éléments présentés ci-après a été défini lors des réunions de travail composées par les administrateurs, les bénévoles et les salariés de l'association.

4- Le Projet d'Animation Collective Familles 2023-2026 :

A- Quels objectifs pour quel plan d'actions ?

AXE 2

OBJECTIF 1 : PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS ET LES ENVIES DES HABITANTS

OBJECTIFS OPERATIONNELS	MODALITES D' ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS
Favoriser l'éveil des enfants dès le plus jeune âge	En proposant des actions ciblées 0-6 ans : LAEP, temps de lecture.	Participation régulière des personnes.
	En mettant en place un atelier d'initiation à la guitare.	3 actions minimum. Eveil des enfants à la pratique musicale.
Soutenir les parents dans leur rôle auprès des enfants et des adolescents	En organisant des rencontres et des actions en lien avec la parentalité : Parents ça cogite, les LAEP, Escape Game.	Meilleure appréhension de leur rôle et de leur relation avec leurs enfants.
	En impulsant un point d'information en direction des familles.	Fréquentation de 15 à 20 familles. Venue des familles au point d'information.

AXE 2

OBJECTIF 2 : AVOIR UNE ATTENTION FORTE POUR DES BESOINS PARTICULIERS

OBJECTIFS OPERATIONNELS	MODALITES D' ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS
Imaginer de nouvelles activités en lien avec les besoins autour du numérique	En accompagnant les familles dans leurs diverses demandes et démarches numériques.	Autonomie matérielle des familles.
	En facilitant l'accès et l'équipement à du matériel informatique (Mon Ordi est une Chance, accès libre informatique).	Meilleure appréhension des démarches dématérialisées par les familles.
	En proposant une aide aux parents dans l'utilisation de Pro-notes.	

<p>Renforcer et faciliter l'information, l'orientation et les connaissances des familles</p>	<p>En mettant en place un point d'informations en direction des familles.</p> <p>En augmentant la diffusion de l'information auprès des partenaires et de la presse.</p> <p>En participant à des animations sur le territoire (kermesse...).</p>	<p>Accroissement des participants.</p> <p>Présence de nouvelles familles dans les activités.</p> <p>Développement du lien avec les familles.</p>
<p>Accompagner les problématiques sociales rencontrées par les familles</p>	<p>En s'appuyant sur l'ACIS, l'Espace Emploi Formation, France Services.</p> <p>En continuant le travail engagé avec les partenaires.</p>	<p>Amélioration de la situation sociale des familles.</p> <p>Travail autour des familles marqué avec les partenaires.</p>

AXE 2

OBJECTIF 3 : SE DEPLACER SUR LE TERRITOIRE

OBJECTIFS OPERATIONNELS	MODALITES D' ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS
<p>Organiser des activités éducatives, ludiques, d'animations sur les différentes communes</p>	<p>En coordonnant et animant la manifestation Partir en livre sur l'ensemble du canton.</p> <p>En multipliant les lieux où se déroulent les activités.</p> <p>En réalisant une action régulière au sein des locaux de Meschers.</p>	<p>Venue de familles habitants les communes sur lesquelles les actions ont lieu.</p> <p>5 actions itinérantes par an minimum.</p>
<p>Proposer des actions itinérantes sur les communes du territoire</p>	<p>En organisant des actions d'animations itinérantes au sein d'un véhicule adapté.</p> <p>En se formant aux nouvelles méthodologies de l' « Aller vers ».</p>	<p>Acquisition d'un véhicule.</p> <p>Mobilisation des familles en augmentation.</p> <p>Déplacement de familles sur le territoire pour suivre des actions.</p>

AXE 2**OBJECTIF 4 : ETRE ACCESSIBLE A TOUS**

OBJECTIFS OPERATIONNELS	MODALITES D' ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS
Faciliter les déplacements par le transport aux activités	<p>En allant chercher les familles non-mobiles pour participer aux activités du centre.</p> <p>En poursuivant l'accompagnement à l'autonomie (CARAFIL, covoiturage).</p>	<p>Participation régulière des personnes.</p> <p>Augmentation du nombre d'utilisateurs de CARAFIL/covoiturage pour venir au centre.</p>
Pratiquer une politique tarifaire adaptée aux différents budgets	<p>En soutenant les actions d'autofinancement (bourse).</p> <p>En permettant des tarifs différentiels sur les activités (sorties en famille).</p>	<p>Gain d'un fonds d'autofinancement.</p> <p>Participation aux activités, de familles ayant de faibles revenus.</p>

AXE 3**OBJECTIF 1 : PROPOSER ET REALISER DES ACTIONS HORS LES MURS**

OBJECTIFS OPERATIONNELS	MODALITES D' ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS
Organiser des activités de plein air, culturelles, festives	<p>En favorisant des actions et temps forts sur diverses communes (Bal des familles, LAEP 0-6 ans, animations pendant les vacances).</p>	<p>Création de liens entre l'équipe et les parents.</p> <p>Augmentation des participants (parents et enfants).</p> <p>Les temps d'animation deviennent des rendez-vous repérés.</p>
Développer des axes de prévention en direction des familles	<p>En poursuivant le travail partenarial avec les collègues et les établissements scolaires.</p> <p>En développant les actions de prévention sur des thématiques éducatives : addictions, autonomie des jeunes, sécurité routière.</p>	<p>3 actions minimum.</p> <p>Renforcement du travail partenarial autour des familles.</p>

AXE 4

OBJECTIF 1 : ORGANISER DES ACTIONS, DES TEMPS D'ÉCHANGES POUR TOUT PUBLIC, TOUT ÂGE

OBJECTIFS OPERATIONNELS	MODALITES D' ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS
Poursuivre des actions à visée intergénérationnelle	<p>En impliquant des bénévoles retraités sur des actions en direction des familles (LAEP, bal des familles, bourse aux vêtements).</p> <p>En organisant des sorties en famille ouvertes à tous.</p> <p>En ouvrant les actions familles aux grands-parents (LAEP, animations en famille..).</p>	<p>Echanges intrafamiliaux et intergénérationnels entre les différents participants.</p> <p>Implication des personnes dans la préparation et le déroulé des projets.</p> <p>Mixité des participants.</p> <p>Création de liens entre les publics variés.</p>

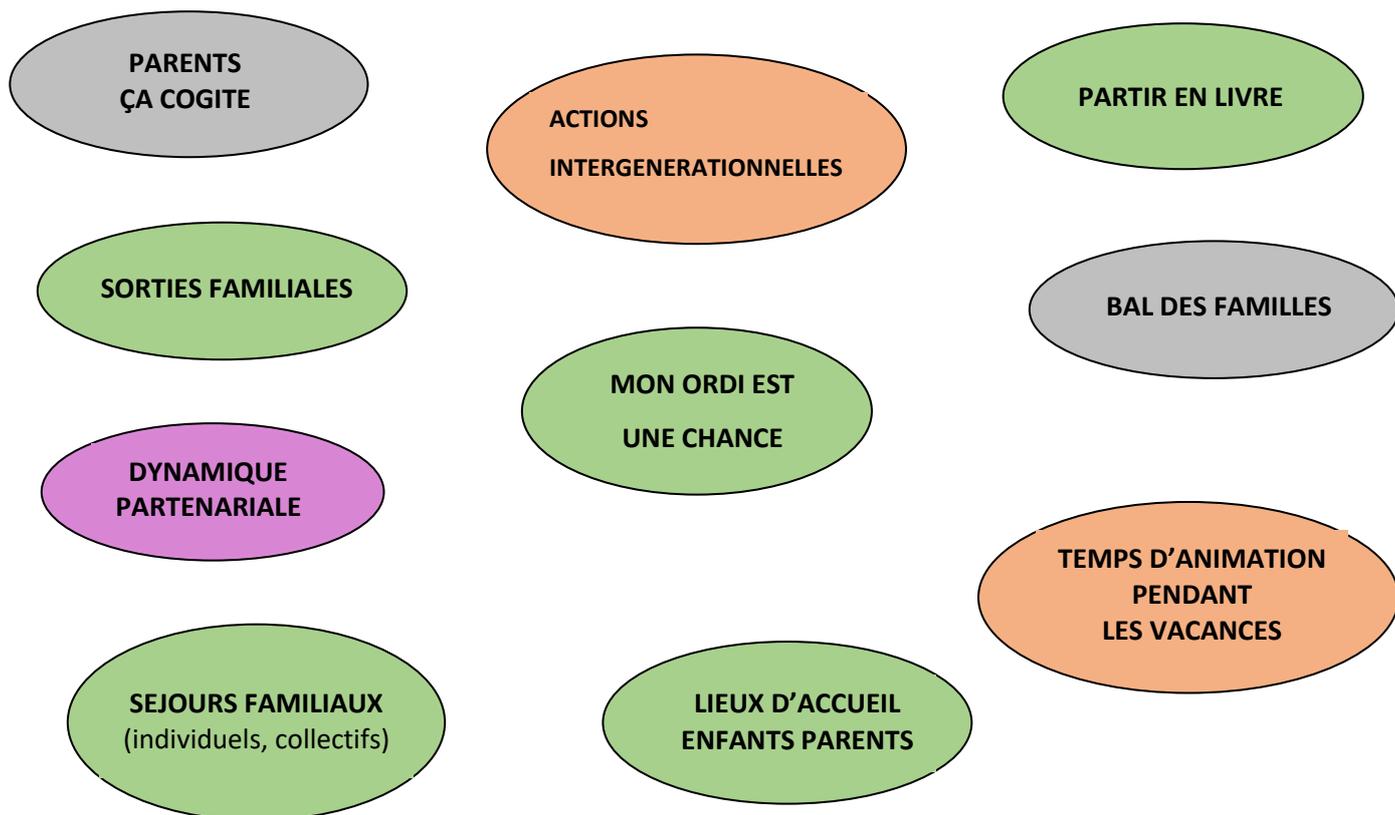
AXE 5

OBJECTIF 3 : RENFORCER ET DYNAMISER LE PARTENARIAT

OBJECTIFS OPERATIONNELS	MODALITES D' ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS
Poursuivre et développer la dynamique partenariale	<p>En participant régulièrement aux réunions et réseaux des partenaires.</p> <p>En développant des actions avec les partenaires.</p> <p>En continuant d'articuler les rencontres partenariales sur le territoire (autour des familles, autour des LAEP, autour de Parents ça cogite).</p>	<p>Implication des partenaires.</p> <p>Connaissance et reconnaissance du et par le réseau partenarial.</p> <p>Augmentation du nombre de familles pour lesquelles le travail partenarial s'est engagé.</p>

B- La poursuite des actions existantes :

Elles s'inscrivent dans les nouvelles orientations du projet Familles.



C – Les actions de Vie Locale :

Certaines actions d'animation de la vie locale s'adressent à l'ensemble des habitants du territoire mais portent une attention particulière aux familles et à l'intergénérationnel.

Ainsi, depuis de nombreuses années, le Centre coordonne une **Bourse aux Vêtements** d'enfants et de matériel de puériculture. Ce sont avant tout des familles qui s'en saisissent (parents et grands-parents). L'équipe de bénévoles est composée de personnes retraitées et de familles. Les bénéfices produits lors de cette manifestation visent à procurer un autofinancement dans les projets de sorties et de séjours familiaux.

5- Les moyens pour mettre en œuvre le projet Familles :

◆ Les moyens humains :

Une référente famille à mi-temps et une animatrice famille à mi-temps composent l'équipe salariée.
Des bénévoles de l'association viennent renforcer l'équipe salariée dans la mise œuvre des actions familles. Cet engagement de bénévoles permet de proposer le LAEP 0-6 ans, celui en expérimentation pour les 6-12 ans, des manifestations telles que le Bal des Familles, la Bourse aux vêtements...

◆ Les équipements :

La salle polyvalente du Centre Socio-Culturel à Cozes et les salles de réunions de Cozes et de Meschers.
La salle au sein de l'école maternelle de Mortagne sur Gironde.
La salle municipale de Meschers, de Cozes et en fonction des besoins des communes du territoire.
Selon les projets, des salles au sein des établissements scolaires.
La salle d'attente des services de P.M.I à Cozes.
Un véhicule pour animer et transporter le matériel dans le cadre des actions familles en itinérance.
Un minibus et une voiture pour le transport des habitants non mobiles aux activités du Centre ou dans le cadre des sorties familiales.
Des véhicules de location ou de prêt en fonction des besoins des sorties familiales.

◆ Les moyens matériels :

Le matériel de loisirs créatifs (peinture, crayons, papeterie...)
Du mobilier de la petite enfance : tables, chaises, tapis...
Des jeux et jouets pour les enfants de 0 à 12 ans.

6- La coordination du projet Familles :

Le référent familles assure la mise en œuvre du projet d'Animation Collective Familles.

La circulaire C.N.A.F. de 2016 en définit ses missions et en précise les finalités :

- Etre le garant avec le directeur du Centre Social de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet familles, en cohérence avec le projet social du Centre.

- Développer des actions et/ou services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales.
- Contribuer à la mise en place et coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du Centre Social.
- Participer à l'animation et la coordination des partenariats intervenant dans les champs de la famille et de la parentalité.

7- L'évaluation : comment ?

L'évaluation du projet d'Animation Collective Familles sera réalisée dans le cadre de l'évaluation générale du Projet Social.

Cependant, la mise en œuvre des objectifs a été réfléchi en terme d'échéances et des ordres de priorité définis afin de permettre la cohérence du projet.

L'évaluation s'appuiera donc sur les modalités suivantes :

- Dans le cadre de chaque action, un bilan annuel écrit sera réalisé avec les différents acteurs impliqués : participants, partenaires, bénévoles, intervenants extérieurs. Ce bilan permettra d'ajuster les objectifs et le déroulement de l'action.
- Lors des Assemblées Générales annuelles, un bilan sous forme de fiches-actions sera présenté aux adhérents afin de leur permettre de mesurer l'avancée du projet familles.
- Intégrée dans le cadre de l'évaluation du projet social global à mi-parcours, une évaluation des actions composant le projet Familles aura lieu en 2024. Le chemin parcouru sera regardé en fonction des objectifs et des résultats attendus.
- En 2026, un travail d'évaluation du projet des quatre années parcourues sera réalisé et présenté dans un document spécifique.

8- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents 0-6 ANS

« Le Nid des Petits Amis »

Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) « Le Nid des Petits Amis » du Centre Socio-Culturel Arc En Ciel a vécu plusieurs évolutions depuis sa création en 2019.

Pour rappel, cet espace dédié aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leurs parents ou grands-parents, est anonyme, gratuit et en accès libre. Il est labellisé par la CAF.

Il est actuellement ouvert 2 demi-journées par semaine, excepté la deuxième partie des vacances scolaires et sur les 2 lieux :

- Le mardi matin de 9h30 à 12h au CSC à Cozes
- Le mercredi matin de 9h30 à 12h dans les locaux de l'école maternelle à Mortagne Sur Gironde

HISTORIQUE DE CREATION DU PROJET

A la suite d'un diagnostic social élaboré dans le projet associatif de 2015-2018, le Centre Socio-Culturel a travaillé avec l'agent de développement Caf, sur la création d'un LAEP en ciblant le Sud du canton.

Le LAEP « Le Nid des Petits Amis » a ouvert ses portes le 24 janvier 2019, les jeudis matins de 9h30 à 12h dans les locaux de l'ancienne école de Chenac Saint Seurin d'Uzet.

En 2020, avec l'arrivée du premier confinement au mois de mars, la structure a dû fermer ses portes.

Sa réouverture a été possible le 25 juin 2020. Le maire de la commune de Chenac Saint Seurin d'Uzet et le Centre Socio-Culturel, porteur du LAEP, ont décidé conjointement de l'ouverture du LAEP sur la commune tout le mois de juillet.

Parallèlement le Centre Socio-Culturel, fort de la demande de familles, a choisi de faire labelliser son Espace « Rencontre Parents Enfants », destiné aux enfants de moins de 3 ans et leurs parents, ouvert dans la structure depuis 2012.

En septembre 2020, le nouveau maire de la commune de Chenac Saint Seurin d'Uzet a fait le choix de ne pas renouveler pour le moment la mise à disposition des locaux de l'ancienne école sur sa commune au bénéfice du LAEP.

Le Centre Socio-Culturel labellisé pour 2 matinées par semaine a voulu maintenir 2 créneaux, boosté par la forte demande des familles et les conditions d'accueil dues à la crise sanitaire : 1 personne pour 8M².

Ainsi à compter de septembre 2020, le LAEP a été ouvert le mardi et vendredi matin de 9h30 à 12h dans les locaux du CSC à Cozes.

En fin d'année 2020, la mairie de Chenac a définitivement fait le choix de ne plus accueillir le LAEP sur son territoire.

En parallèle la mairie de Mortagne Sur Gironde s'est proposée d'accueillir une matinée par semaine, de préférence le mercredi matin, le LAEP sur la commune.

A compter du 19 mai 2021, Le LAEP a pu ainsi ouvrir ses portes sur la commune de Mortagne sur Gironde dans les locaux de l'école maternelle.

EVALUATION DU PROJET ET PERSPECTIVES

La fréquentation du lieu au sein des deux espaces, reste fluctuante en fonction des saisons et en raison du covid.

Toutefois plus d'une trentaine de familles différentes a fréquenté le LAEP durant ses dernières années, avec pour certaines, une fréquentation régulière sur 1 ou 2 sites.

L'ouverture du LAEP à Mortagne a permis à de nombreuses nouvelles familles de fréquenter l'espace.

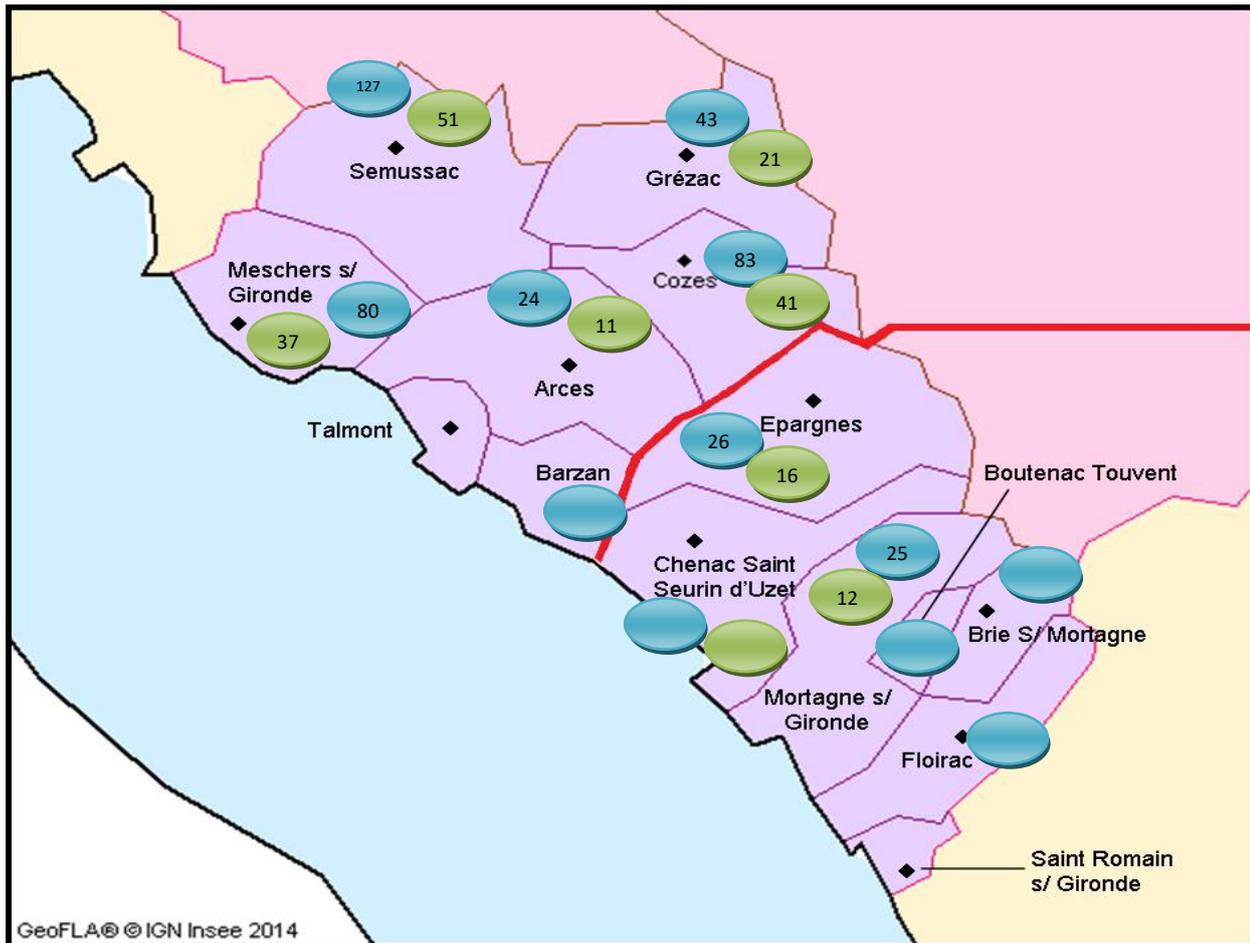
Le retour des familles est positif, en adéquation avec les volontés du lieu de proposer un libre espace de jeux, un espace de rencontres, de socialisation, d'orientation....

Les familles expriment leur attachement au lieu notamment en venant pour certaines très régulièrement, en exprimant leur isolement en dehors de l'espace et en confiant leurs difficultés quotidiennes.

L'intégration du LAEP au sein de l'école maternelle de Mortagne Sur Gironde, s'avère positif :

- Par la venue d'enfants fréquentant l'école et se sentant à l'aise dans l'espace
- Par la venue de parents dont l'enfant fréquentait l'école et qui n'avaient pas eu l'occasion de visiter les locaux
- Par la venue d'enfants qui ont fréquenté le LAEP et qui aujourd'hui viennent de faire leur rentrée dans l'école. Le retour des parents est positif car l'enfant a investi cet espace sans crainte, le connaissant déjà par le biais du LAEP.

Population d'enfants de 0 à 5 ans en fonction des communes de l'ancien canton de Cozes (données caf décembre 2020)



Légende

- Nombre d'enfants 0- 5 ans (bleu)
- Nombre d'enfants 0- 2 ans (vert)
- Les chiffres inférieurs à 5 ne sont pas communiqués

Les chiffres non renseignés sont trop faibles pour être fournis par la CAF

La carte ci-dessus montre un nombre plus important d'enfants sur les communes au nord du canton (soit au-dessus du trait rouge), ainsi la présence du LAEP sur Cozes reste en adéquation des besoins. La présence du LAEP sur Mortagne Sur Gironde se justifie afin de pouvoir toucher les familles du sud de l'ancien canton de Cozes (notamment Epargnes et Mortagne).

Lors de nos précédentes évaluations, il a été constaté une présence forte des familles de Grézac, Cozes, Corme Ecluse, Thaims sur le LAEP de Cozes et la présence de familles de Mortagne et au-delà du canton sur le LAEP de Mortagne.

Le renouvellement du projet LAEP sur notre territoire dans les 2 lieux investis jusqu'ici soit Cozes et Mortagne Sur gironde, est en adéquation avec le besoin et l'envie des familles.

SENS DONNE AU PROJET

- **Valeurs :**

- Accueil des personnes quelles que soient leurs origines sociales et culturelles,
- Respect des personnes,
- Absence de jugement,
- Bienveillance,
- Empathie.

- **Principes guidant l'action :**

- Anonymat
- Confidentialité
- Discrétion
- Ecoute
- Professionnalisme
- Ouvert à tous les enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent.
- Liberté d'accès.
- Pas d'inscription préalable.
- Accueil sans distinction.

- **Objectifs généraux :**

- Renforcer le lien social et familial.
- Favoriser la relation parents-enfants.

- **Objectifs :**

- Proposer des moments privilégiés parents-enfants en dehors de la maison.
- Valoriser les compétences parentales.
- Contribuer à la socialisation du jeune enfant.
- Aider à la séparation du parent et de l'enfant pour préparer l'entrée de l'enfant en collectivité.
- Favoriser les échanges entre parents et entre enfants.
- Contribuer à rompre l'isolement.
- Créer du lien social.
- Informer et orienter les familles selon leurs besoins.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

- **Implantation du projet :**

Le projet LAEP en continuité avec l'année précédente sera ouvert 2 matinées par semaine.

- Le mardi matin à Cozes dans les locaux du Centre Socio-Culturel. Une salle multi activités permet l'installation de matériel et jeux à destination des enfants et de leurs parents. Cette salle de 40m² dispose d'un grand placard coulissant permettant le rangement des jouets. Attenante à cette salle, une cuisine permet aux enfants et aux parents notamment de se laver les mains en arrivant dans l'espace. Le ménage de l'espace est assuré par l'agent d'entretien de la structure avant la séance et après la séance.
- Le mercredi matin à Mortagne sur Gironde dans les locaux de l'école maternelle. Une convention a été passée entre la mairie et le Centre Socio-Culturel afin que le LAEP puisse s'implanter dans les locaux de l'école 1 fois par semaine, avec l'accord de la directrice. Le LAEP dispose d'une salle disposant de quelques jeux et de tables pour enfants, une seconde pièce afin de mettre en place un espace de motricité, des toilettes et la cour de récréation de l'école. L'entretien de l'espace est assuré par un agent d'entretien de la municipalité. Le Centre Socio-Culturel dispose d'un espace extérieur afin de stocker les jouets du LAEP.

- **Conception de l'accueil**

Accueil libre et gratuit sans contrainte d'horaires : nous souhaitons accueillir les personnes de manière libre et anonyme lors des temps d'ouverture.

Nous souhaitons un accueil chaleureux avec des personnes formées à la posture d'accueillant(e), et de préférence ancrées sur le territoire pour favoriser le maillage et la communication.

- **Amplitude d'ouverture**

Le LAEP sera ouvert du 1^{er} janvier au 31 décembre en période scolaire, puis la première semaine des petites vacances à l'exception de celles de Noël et jusqu'au 15 juillet, soit un total de 41 semaines.

- **Amplitude hebdomadaire : 5h**

2 demi-journées par semaine, le mardi à Cozes et le mercredi à Mortagne sur gironde, de 9h30 à 12h

Amplitude annuelle d'ouverture : 205h

- **Organisation et nombre d'heures annuelles :**

Afin d'optimiser l'organisation de ce temps d'accueil, nous évaluons le nombre d'heures annuelles associées à :

- L'organisation (déplacement, réunion, planning..) : 175h
- La préparation de l'espace : 100h
- La supervision : 8h
- La participation à un réseau (rencontre annuelle avec les autres LAEP, Association Equilibre, colloque): 65h

- **Déroulement type d'une séance :**

Les accueillants installent les salles à partir de 9h afin d'accueillir les premières familles à partir de 9h30.

Les jeux sont mis à disposition des enfants et des parents. A Mortagne, l'espace extérieur est également à disposition avec un bac à sable, des vélos et des jeux de ballons.

Durant l'accueil, les accueillants favorisent les discussions entre parents, les jeux entre enfants et entre enfants/parents.

Les parents et leurs enfants peuvent arriver à l'heure qu'ils souhaitent, et partir également quand ils veulent. Un moment convivial est proposé aux parents par le biais d'une proposition de café ou thé et de l'eau est mise à disposition pour les enfants.

10 minutes avant la fin de la séance, les enfants et les parents sont prévenus de l'heure, afin de démarrer un premier rangement en commun des jeux et que chacun se prépare au départ.

Lorsque l'ensemble des familles est parti, les accueillants nettoient et désinfectent les jeux afin de les ranger pour la prochaine séance.

- **Organisation de l'équipe d'accueil :**

Afin d'accueillir les familles au sein du LAEP, 3 salariés sont formés à la posture d'accueillants, dont une salariée référente du LAEP qui est accueillante principale sur les créneaux d'ouverture du LAEP.

Des bénévoles sont également formés à la posture d'accueillant et interviennent en binôme avec un professionnel.

Trois puéricultrices de la PMI assurent en alternance l'accueil une fois toutes les 6 semaines environ.

MOYENS HUMAINS

- **Référent du LAEP**

La référente du LAEP est une professionnelle CESF, animatrice famille du Centre Socio-Culturel.

Elle sera également accueillante sur le LAEP avec une autre salariée CESF du Centre Socio-Culturel.

- **Equipe professionnelle d'accueillants :** 3 salariées du Centre Socio-Culturel, 3 puéricultrices PMI.
- **Equipe bénévole :** 4 bénévoles interviennent sur le LAEP actuellement et vont continuer durant les années à venir.
- **Nombre d'accueillants par séance :** 2 personnes.

LE RETOUR DES FAMILLES

En 2021, 26 enfants accompagnés de leurs parents sont venus fréquenter le lieu. Ce chiffre est chaque année en hausse depuis l'ouverture du LAEP sur le territoire.

Expression des parents suite à leur venue au LAEP

- Globalement les mères expriment le besoin de sortir de la maison
- Détachement avec l'enfant, qui d'après elles, est plus calme et moins grognon quand il vient au LAEP
- Parenthèse dans la semaine
- Espace de jeux et de rencontres de leurs enfants avec d'autres enfants
- Moment de répit
- Nouvelles découvertes de jeux

Partages et demandes des parents :

- Orientation France Services

- Partage sur l'endormissement des enfants
- Discussion autour des modes de garde
- Partage de jeux entre les enfants

Expressions des parents sur leurs difficultés personnelles

- Difficultés relationnelles avec le conjoint
- Difficultés d'accès aux soins rapidement pour l'enfant (médecin traitant éloigné)
- Difficultés financières
- Difficultés de recherche de mode de garde
- Difficultés avec la CAF

Les échanges entre les familles et les accueillants sont riches et permettent d'orienter plus facilement les familles.

INSTANCES DE CONCERTATION :

- **Le comité de pilotage** se réunira 1 fois par an. Seront invités les Mairies, le Service Enfance Jeunesse (SIVOM), la CARA, les Assistants sociaux du secteur, la PMI, la MSA, la CAF... Il aura pour mission d'être garant du projet, d'assurer son suivi.
- **Coordination** entre les accueillants : 5 à 6 réunions dans l'année avec l'ensemble des accueillants du LAEP. Cette coordination aura pour mission l'organisation du lieu et des accueils.
- **Evaluation** : afin d'évaluer le projet nous établirons un relevé quantitatif (nombre d'adultes, nombre et âge des enfants et communes de résidence) et une évaluation qualitative (questionnaire anonyme, livre d'or...).

- **La supervision**

Elle sera assurée par une thérapeute familiale systémique.

Il est prévu d'effectuer un minimum de 8h dans l'année en séance de 1h30 environ

- **Réunions de réseau** avec d'autres lieux accueil parents-enfants.
 - Participation au réseau départemental LAEP CAF
 - Participation au réseau parentalité de la CARA
 - Participation au schéma départemental.

FORMATION DU PERSONNEL

L'ensemble des accueillants suivront le stage de la « posture accueillant » organisé par l'ACEPP17.

PARTENARIAT

- **Les partenaires financiers:**
 - CAF
 - MSA
 - CARA
 - SIVOM
 - Commune de Cozes
 - Commune de Mortagne sur gironde

- **Autres partenaires et formes de partenariat.**

- Commune de Mortagne sur Gironde et de Cozes : mise à disposition de locaux, entretien des lieux, mise à disposition de matériel, membre du Comité de Pilotage.
- Délégation Territoriale PMI : Cadre de santé, Membre du Comité de Pilotage. Puéricultrices : accueil une fois par mois.
- Les assistants sociaux : communication auprès des familles.
- Le RAPE Sud, responsable du Relais Accueil Petite Enfance : Membre du Comité de pilotage et communication auprès des familles.
- Responsable Petite Enfance CARA : Membre du Comité de Pilotage.
- Coordinateur du SIVOM enfance-jeunesse : Membre du Comité de Pilotage. Communication, diffusion d'info.
- Responsables des crèches : Communication auprès des familles.
- CAF: Un agent développement CAF ou Conseiller technique ou responsable de territoire : Membre du Comité de Pilotage, liens avec d'autres lieux d'accueil.
- Les écoles maternelles et primaires : Communication, relais d'information.
- Les bibliothèques : Communication, relais d'informations.
- MSA : Membre du Comité de Pilotage.

BUDGET PREVISIONNEL 2023 :

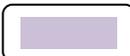
CHARGES		PRODUITS	
60 Achats	600,00	70623 Prestation de services CAF	12 000,00
61 Services extérieurs	700,00	744 Subvention et prestations de services communales	2 600,00
62 Autres services extérieurs	1 000,00		
63A Impôts, taxes liées aux frais de personnel	305,00		
63B Autres impôts et taxes			
64 Frais de personnel	13 425,00		
TOTAL CHARGES	16 030,00	TOTAL PRODUITS	14 600,00

ANNEXE :

TABLEAU D’EVALUATION DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

Les indicateurs d’évaluation seront définis pour chaque objectif opérationnel exprimés en verbes d’actions mesurables.

Les codes couleurs indiquent le niveau de réussite d’atteinte des objectifs, la reconduction ou non d’actions.

Atteint  En partie  Non atteint  Action reconduite  Action non reconduite 

AXE 2 – REMOBILISER ET DYNAMISER LA PARTICIPATION ET L’IMPLICATION DES HABITANTS

OBJECTIF 1 : PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS ET LES ENVIES DES HABITANTS OBJECTIF OPERATIONNEL :	Résultats attendus				Actions réalisées	Commentaires		
	INDICATEURS EVALUATION							
Favoriser l’éveil des enfants dès le plus jeune âge : - En proposant des actions ciblées 0- 6 ans. - En mettant en place un atelier d’initiation à la guitare.	Participation régulière des personnes							
	3 actions minimum							
	Eveil des enfants à la pratique musicale							